

Saint-Yves. Un chèque remis à Handisport 29



À l'intercours, les dix jeunes filles du groupe Action-Solidarité de Saint-Yves ont remis un chèque à Hervé Larhant.

Le coup de pouce du collège Saint-Yves est revenu, cette année, à l'association Handisport 29. De jeunes collégiennes ont remis un chèque de 482 € à Hervé Larhant, membre du comité.

Elles étaient fières les dix jeunes filles de quatrième du groupe Action-Solidarité du collège Saint-Yves, lorsqu'elles ont présenté aux

élèves, rassemblés lors de l'intercours du déjeuner, la somme « rondelette » de 482 €, recueillie lors du cross du collège qui s'est déroulé le 3 octobre. Ce chèque, elles l'ont remis à Hervé Larhant, membre du comité de Handisport 29. Chaque sportif était libre de participer financièrement à cette action.

Un partenariat initié par l'Ugsel

C'est Olivier Conan, animateur de l'Ugsel 29, qui a initié ce partenariat entre le mouvement sportif des écoles catholiques et Handisport Finistère. Les membres de Handisport se rendent dans les écoles

(publiques et privées) pour sensibiliser les élèves aux handicaps et, surtout, leur faire découvrir que les personnes handicapées peuvent, elles aussi, pratiquer un sport, le plus souvent en équipe (basket, handball, tennis, escrime...).

C'est Françoise Guiriec et Sandrine Guellec, professeurs, qui encadrent ce groupe Action-Solidarité à Saint-Yves. Tous les ans, c'est une nouvelle association qui fait l'objet d'un « coup de pouce ». Hervé Larhant disait que ce chèque était important, car un fauteuil roulant, adapté au basket handisport, par exemple, vaut entre 3.000 et 5.000 €.